



## FORMATION INITIALE HABILITATION ELECTRIQUE Non électricien B0, H0, H0V

<b>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS</b>	<b>Préparation en vue du titre d'habilitation électrique correspondant. Permettre à l'employeur de délivrer un titre d'habilitation.</b>  <b>Être capable de :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Identifier les risques électriques en BT et HTA et avoir un comportement adapté à la situation.</li><li>- Réaliser ou surveiller des travaux non électriques à proximité d'une installation électrique sous tension ou consignée.</li><li>- Baliser et surveiller la zone des opérations.</li><li>- Maîtriser la manipulation de matériel et outillage dans un environnement électrique.</li></ul>
<b>OBLIGATIONS RÈGLEMENTAIRES</b>	Selon les dispositions du code du travail et plus particulièrement l'article R 4544-10 ainsi que sur les règles techniques contenues dans la norme NF C 18510 de l'U.T.E.
<b>PRÉ-REQUIS ET CONSEILS PRATIQUES</b>	Bonne maîtrise de la langue dans laquelle est dispensée la formation. Conseils pratiques : <ul style="list-style-type: none"><li>- Equipement de Protection Individuelle (EPI).</li><li>- Salle de réunion (en intra).</li></ul>
<b>PUBLIC CONCERNÉ</b>	Personnes devant effectuer des travaux d'ordre non électriques dans les locaux d'accès réservés aux électriciens en zone de voisinage simple (ouvriers de chantier BTP, agents commerciaux, maçons, peintres, serruriers, agents de sécurité).
<b>MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS A LA FORMATION</b>	Sur demande par téléphone, par mail, ou site internet. Via la fiche de pré-inscription (formation inter) et sur validation de la fiche de positionnement. Délai selon l'agenda des sessions inter : 1 semaine avant le début de la formation. Délai pour les sessions intra : à convenir ensemble.
<b>PROGRAMME DE FORMATION</b>	<b><u>Partie théorique (savoir) :</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Contexte réglementaire et normatif.</li><li>- Notions d'électricité.</li><li>- Analyse des risques liés à l'électricité.</li><li>- Opérations et niveaux d'habilitations.</li><li>- Prévention des risques liés à l'électricité.</li><li>- Incendie et accidents d'origine électrique.</li></ul> <b><u>Partie pratique (savoir-faire) :</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Réaliser une analyse globale du risque et la commenter.</li><li>- Procéder ou renforcer le balisage, le justifier.</li><li>- Echanger les documents liés à l'opération.</li></ul>
<b>DURÉE</b>	2 jours (14 heures), théorique : 11h, pratique : 3h. Emargement par demi-journée.
<b>PROFIL DES INTERVENANTS</b>	Formateurs reconnus pour leurs compétences pédagogique et technique et possédant une forte expérience du terrain.

MÉTHODES MOBILISÉES	Exposés multimédias, études de cas pratiques, échanges et retours d'expériences. Mise en situation et manipulations sur installation pédagogique.
MODALITÉS D'ÉVALUATION	Evaluation théorique à l'aide d'un QCM. Evaluation du savoir-faire par des ateliers pratiques, études de cas et mises en situation (grille d'évaluation).
NOMBRE DE PARTICIPANTS	Intra : 1 mini et 10 maxi par session. Inter : 3 mini et 8 maxi par session.
DATE (Selon calendrier)	Nous consulter.
LIEU (Selon calendrier)	Inter ou intra
MOYEN PÉDAGOGIQUE	Ordinateurs – vidéoprojecteurs...support vidéo FICTIS PREVENTION Matériel : Vérificateur d'absence de tension, système de condamnation, armoire BT et cellule HT (Merlin Gerin).
ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES	Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. En cas de situation d'handicap, contactez-nous pour connaître la faisabilité de votre intégration.
COUT DE FORMATION	Nous consulter
FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION	Il est remis : - Au stagiaire : un manuel pédagogique, un carnet de prescriptions de sécurité électrique, une attestation de formation, une attestation provisoire de résultats. - A l'entreprise : un titre habilitation électrique à signer par l'employeur du stagiaire.